

L'innovation,
moteur du progrès humain

L'OMPI et les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable des Nations Unies : un programme ambitieux pour le progrès de l'humanité.

L'innovation est essentielle à la réalisation de ces objectifs.



Les habitants de la planète, de plus en plus nombreux et interconnectés, ont besoin de nouveaux moyens de relever les multiples défis sociaux, économiques et environnementaux visés par les objectifs de développement durable (ODD).

L'innovation est primordiale pour nous aider à envisager de nouvelles manières de combattre la pauvreté, la faim et la mortalité prématurée, de lutter contre le changement climatique et de préserver la nature, d'optimiser l'utilisation de l'intelligence artificielle et de façonner le monde du travail de demain.

La raison d'être de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), une institution spécialisée des Nations Unies, est d'encourager l'innovation et la créativité. Pour ce faire, l'OMPI collabore avec les secteurs public et privé, les particuliers et les acteurs de la société civile du monde entier pour créer un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace qui valorise l'innovation et la créativité.

La valeur intrinsèque des droits de propriété intellectuelle, renforcée par le système mondial de propriété intellectuelle, stimule l'activité inventive qui est source de progrès, nous aidant ainsi à répondre à nos aspirations et besoins les plus pressants.

Daren Tang
Directeur général
de l'OMPI

L'innovation et l'ingéniosité humaine sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable. La propriété intellectuelle, en tant que moteur essentiel de l'innovation, favorise le type de croissance globale, aux niveaux économique, social et culturel, dont nous avons besoin pour surmonter nos plus grands défis communs.

C'est pourquoi l'OMPI œuvre pour un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle dans l'intérêt général, ce qui est au cœur des ODD.

Innovation et transformation économique

Le lien entre l'innovation et le progrès économique et social est bien établi, et il est expressément reconnu dans l'**ODD 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.**

Les vagues de développement successives ont donné lieu à un cercle vertueux composé d'avancées technologiques, d'inventions successives et de progrès social. Ainsi, les nouvelles technologies sont généralement associées à une augmentation de l'investissement, un accroissement de la population active, la création d'emplois et des gains de productivité, une hausse des revenus et une amélioration de la situation sur les plans de la santé publique, des transports et de l'enseignement, autant d'éléments qui contribuent à l'avènement de nouvelles structures économiques, plus efficaces, et de sociétés plus prospères.

La prochaine génération de technologies, dans tous les domaines – biotechnologie, chaînes de blocs et connectivité numérique, ou encore science des matériaux ou intelligence artificielle, entre autres – promet de réduire encore la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de milliards de personnes. L'innovation est plus importante que jamais dans cette transformation.

De nombreux facteurs alimentent le cycle innovation – transformation – progrès. L'histoire a montré qu'un système de propriété intellectuelle efficace est un rouage essentiel dans ce mécanisme.

Propriété intellectuelle et innovation

Il y a 200 ans, la réussite d'une innovation était souvent question de chance. Aujourd'hui, avec un système mondial de la propriété intellectuelle fondé sur un ensemble de règles et de procédures applicables à tous, l'innovation est devenue une entreprise méthodique et fiable. Le système mondial de la propriété intellectuelle est composé d'un ensemble de traités, lois, politiques et procédures qui protègent les inventions et permettent d'en tirer profit.

Les droits de propriété intellectuelle tirent leur fondement des législations nationales. En tant qu'organisation élaborant des traités, l'OMPI travaille avec les pouvoirs publics et les autres parties prenantes afin d'aider les pays à harmoniser leur cadre juridique de propriété intellectuelle avec les normes, pratiques et principes internationaux issus de négociations multilatérales.

Un ensemble efficace de règles et de normes internationales en matière de propriété intellectuelle améliore le retour sur investissement, ce qui stimule les découvertes et la création et accélère ainsi la croissance, le développement et le progrès.

La propriété intellectuelle facilite la diffusion des connaissances

L'exigence de divulgation au public impose que les technologies innovantes soient diffusées dans le cadre d'une procédure de dépôt qui favorise ainsi les innovations successives.

La propriété intellectuelle constitue une incitation économique à l'investissement

L'avantage concurrentiel tiré de l'innovation et mis à profit grâce au système de la propriété intellectuelle favorise l'investissement dans la recherche-développement et de nouvelles initiatives, ce qui encourage l'innovation.

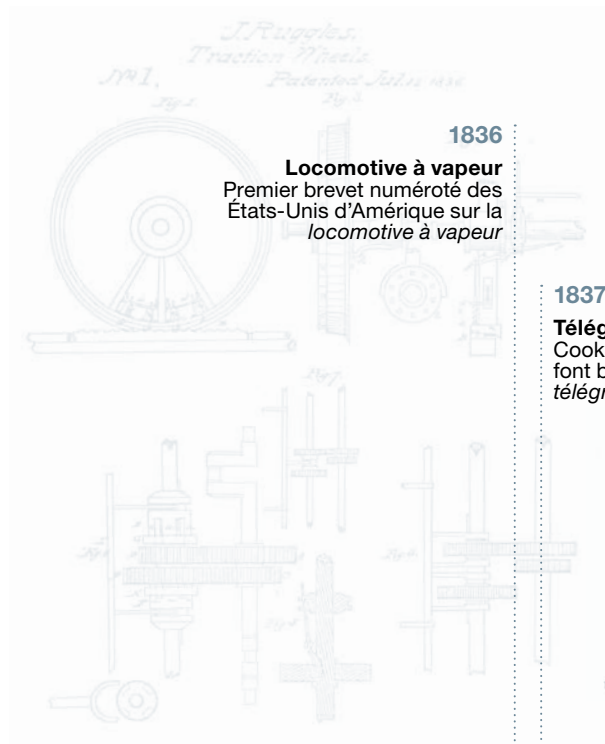
La propriété intellectuelle vise à concilier des intérêts divergents

Le système mondial de la propriété intellectuelle fait l'objet d'améliorations constantes dans le cadre de délibérations multilatérales. L'objectif est de trouver un équilibre entre l'incitation à l'innovation et la nécessité d'assurer l'accès aux savoirs, ces deux éléments contribuant à la pérennité de l'écosystème mondial de l'innovation.

L'innovation comme source de transformation

La quête de solutions innovantes est source de progrès et de transformation. À titre d'illustration, les pages suivantes recensent certaines des principales innovations des deux derniers siècles et la croissance du revenu par habitant qui les a accompagnées.

Deux cents ans d'innovation porteuse de véritables transformations au service du progrès de l'humanité



1836

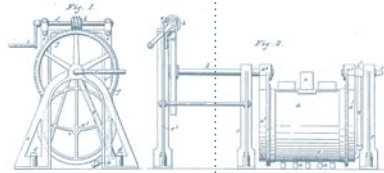
Locomotive à vapeur
Premier brevet numéroté des États-Unis d'Amérique sur la locomotive à vapeur

1837

Télégraphe électrique
Cooke et Wheatstone font breveter le télégraphe à cinq aiguilles

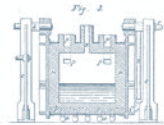


Fig. 750.—Cooke and Wheatstone's Five-Needle Telegraph.



1856

Sidérurgie industrielle
Bessemer fait breveter une amélioration dans la fabrication du fer et de l'acier



No. 16,082.

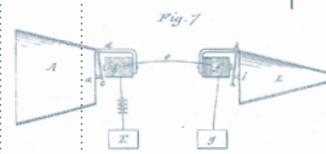
J. BESSEMER,
MANUFACTURER OF IRON AND STEEL,
Patented Nov. 11, 1856.

1858

Télégraphe électrique
Premier message télégraphique transatlantique

1876

Téléphone
Bell fait breveter une amélioration en télégraphie



1856

Plastique
Premier plastique synthétique inventé, breveté et faisant l'objet d'une marque déposée sous le nom de *Parkesine*



1879

Automobiles
Benz fait breveter le véhicule avec moteur à essence

1879

Lampe électrique
Edison fait breveter la lampe électrique



T. A. EDISON,
Electric-Lamp,
No. 223,898. Patented Jan. 27, 1880.

1897

Radio
Marconi fait breveter la transmission de signaux électriques



Photo: Smithsonian Institution

1908

Automobiles
Ford produit la Ford T en série

Photo: Wellcome Library, London

1906

Avions
Santos-Dumont vole avec son 14-bis

Les frères Wright font breveter la machine volante



Photo: John T. Daniels (US Library of Congress)

1911

Énergie nucléaire
Marie Curie remporte son deuxième prix Nobel



Photo: Wellcome Library, London

1816

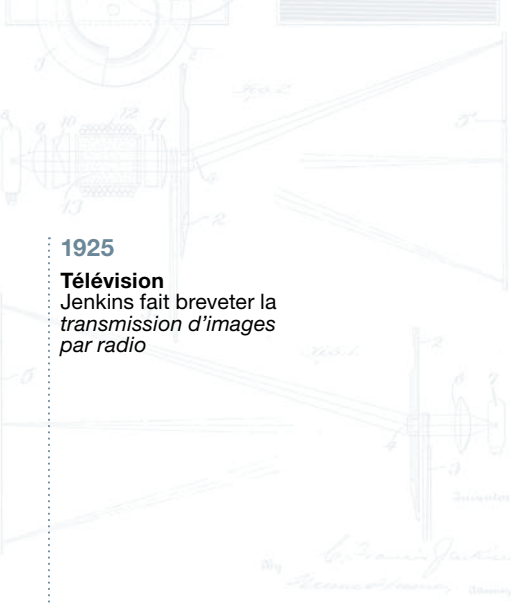
1880

1900

1914-1918

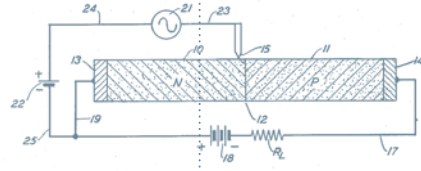
1925

Télévision
Jenkins fait breveter la transmission d'images par radio



1950

Semi-conducteurs
Les Laboratoires Bell font breveter les semi-conducteurs



1929

Produits pharmaceutiques
Fleming découvre la pénicilline



Photo: © IWM (TR 1468)

1947

Produits pharmaceutiques
Production en masse de la pénicilline



1952

Chaîne d'approvisionnement
Brevetage du code-barres

1953

Fabrication juste-à-temps
Toyota met en œuvre le système Kanban pour une production au plus juste

1954

Robotique
Premier robot industriel

1957

Énergie durable
Brevetage des cellules solaires



Photo: Filograph / iStock / Getty Images Plus

1969

Internet
Déploiement du réseau ARPANET

1973

Téléphonie mobile
Premier appel avec un téléphone portable



Photo: Rico Shen

1981

Nanotechnologies
Développement de la microscopie à sonde locale

1987

Impression 3D
Commercialisation des imprimantes 3D industrielles



Photo: OMP

1977

Semi-conducteurs
Vente du premier Commodore PET



Photo: Frank Hoffman, DOE

1991

Internet
Création du WWW au CERN

1992

Téléphonie mobile
Envoi du premier SMS

1996

Intelligence artificielle
Deep Blue bat le champion d'échecs Kasparov

2005

Nanotechnologies
Cadre de vélo avec nanotubes sur le Tour de France

2009

Impression 3D
Commercialisation d'imprimantes 3D à bas coût

2010

Biomédecine
Premiers implants électroniques

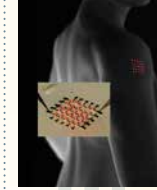


Photo: Bryan Christie Design

2013

Technologie portable
Première montre intelligente

2016

Génie génétique
Modification génétique précise des plantes

2016

10 000

50 000

40 000

30 000

20 000

10 000

PIB par habitant (en dollars des États-Unis d'Amérique de 1990)*

Source : Publié pour la première fois dans le Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde 2015; révisé et mis à jour à partir des données figurant dans la version 2018 de la base de données du projet Maddison. Bolt, Jutta, Robert Inklaar, Herman de Jong et Jan Luiten van Zanden (2018), "Rebasing 'Maddison': new income comparisons and the shape of long-run economic development", Maddison Project Working Paper 10.

* Dans les économies considérées comme ayant opéré à la "frontière technologique" au cours des 200 dernières années, à savoir le Royaume-Uni de 1800 à 1917 et les États-Unis d'Amérique de 1918 à 2016.

L'OMPI – une organisation axée sur l'innovation

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de l'innovation et de la propriété intellectuelle, l'OMPI a un rôle unique à jouer dans la mise en œuvre de l'**ODD 9 "Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation"**. En outre, en prenant la tête des efforts multilatéraux visant à créer le système mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace qui est au cœur de l'innovation, l'OMPI soutient activement l'inventivité et la créativité requises pour atteindre chacun des ODD.

L'OMPI est l'une des plus anciennes organisations multilatérales. Elle a vu le jour il y a plus de 130 ans avec le premier traité international sur les droits de propriété intellectuelle, la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle de 1883, qui a contribué à protéger les œuvres de l'esprit au-delà des frontières. L'OMPI reste aujourd'hui une instance où responsables politiques, acteurs privés, particuliers et membres de la société civile négocient des accords qui stimulent le progrès à travers le monde.

Suivant l'évolution des capacités d'innovation dans le monde, l'OMPI adapte en permanence ses thématiques et ses activités pour répondre aux nouveaux besoins et défis en matière de propriété intellectuelle, dans un environnement de plus en plus complexe.

Les activités de l'OMPI, organisées autour de quatre grands domaines, sont décrites dans les pages suivantes.

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle assure la promotion de l'innovation et de la créativité aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays au moyen d'un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace.

Les quatre principaux domaines d'activité de l'OMPI soutiennent l'innovation

Droit et politique au niveau international

L'OMPI est une enceinte neutre au sein de laquelle les gouvernements et autres parties prenantes parviennent à des consensus sur les règles et normes qui forment le système international de la propriété intellectuelle. L'OMPI aide les pays à conclure de nouveaux traités de propriété intellectuelle et à actualiser et administrer les traités existants, afin d'être en phase avec les besoins du monde moderne.

- **1880: signature du premier traité**
- **2013: signature du dernier traité en date**
- **26 traités internationaux, notamment la Convention instituant l'OMPI**

Services mondiaux de propriété intellectuelle

L'OMPI fournit des services d'enregistrement et de gestion de la propriété intellectuelle aux déposants souhaitant obtenir une protection au niveau international pour leurs inventions, dessins et modèles, marques ou autres formes de propriété intellectuelle. Ces services compétitifs au niveau mondial génèrent plus de 90% du budget de l'OMPI et financent ses différentes opérations.

- **275 900 demandes de brevet selon le PCT (Traité de coopération en matière de brevets) en 2020**
- **63 800 demandes d'enregistrement de marques selon le système de Madrid en 2020**
- **18 580 dessins et modèles contenus dans les demandes internationales selon le système de La Haye en 2020**

Coopération et renforcement des capacités

L'OMPI collabore avec les secteurs public et privé ainsi qu'avec la société civile pour la mise en valeur des ressources humaines, la conclusion de partenariats, l'harmonisation des pratiques et l'établissement des bases juridiques et techniques nécessaires au bon fonctionnement du système international de la propriété intellectuelle. Les programmes de l'OMPI en matière de coopération et de renforcement des capacités visent à donner aux pays développés et aux pays en développement les moyens d'assurer de manière efficace et rationnelle l'administration de la propriété intellectuelle dans l'intérêt des innovateurs, des créateurs et des entreprises.

- **45 recommandations dans le Plan d'action pour le développement de l'OMPI de 2007**
- **Plus de 900 000 étudiants à l'Académie de l'OMPI depuis 1998**
- **896 Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) depuis 2019**

Sources de savoirs

L'OMPI met à la disposition des décideurs les données de propriété intellectuelle et les renseignements commerciaux dont ils ont besoin pour prendre des décisions stratégiques. Les ressources de l'OMPI, sous la forme de publications, rapports, bases de données et services, se distinguent par leur caractère exhaustif et leur analyse rigoureuse. Bon nombre de ces ressources sont produites en collaboration avec des experts des secteurs public, privé et universitaire, ce qui en fait des outils de référence de choix pour se familiariser avec les statistiques et les tendances en matière de propriété intellectuelle.

- **95 millions de documents de brevet dans la base de données mondiales de l'OMPI, PATENTSCOPE**
- **46,5 millions de marques enregistrées dans la Base de données mondiale sur les marques**
- **131 économies classées dans l'Indice mondial de l'innovation**
- **18 combinaisons linguistiques dans l'outil de traduction neuronale fondé sur l'intelligence artificielle WIPO Translate, concédé sous licence à titre gracieux aux parties intéressées**

L'OMPI, l'innovation et les objectifs de développement durable

Les activités menées par l'OMPI encouragent l'innovation aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays. En tant que telle, l'innovation est cruciale pour la réalisation des ODD. Elle est non seulement essentielle à l'ODD 9, mais elle a aussi une incidence directe sur l'ODD 2, l'ODD 3, l'ODD 6, l'ODD 7, l'ODD 8, l'ODD 11 et l'ODD 13.

Dans le cadre de l'élaboration de politiques, l'innovation peut contribuer à la réalisation de l'ODD 1, l'ODD 8, l'ODD 14 et l'ODD 15. Et certains ODD sont à prendre en considération dans la création d'un cadre de politique générale en matière d'innovation, notamment l'ODD 5, l'ODD 8, l'ODD 10 et l'ODD 13.

Les pages qui suivent donnent une image plus complète de certains programmes de l'OMPI et contiennent des exemples d'"innovation à l'œuvre", l'idée étant de mettre en lumière des contributions concrètes à la réalisation des ODD.

Droit et politique

- 26 traités multilatéraux
- Stratégies nationales de propriété intellectuelle
- Conseils juridiques et de politique générale;
- Politiques de propriété intellectuelle à l'intention des universités et des instituts de recherche

Services de propriété intellectuelle

- Système du PCT (brevets)
- Système de Madrid (marques)
- Système de La Haye (dessins et modèles industriels)
- Système de Lisbonne (appellations d'origine)
- Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI



Le développement et la diffusion de technologies innovantes sont essentiels à la réalisation de bon nombre des ODD.

Coopération

- Académie de l'OMPI
- Consortium pour des livres accessibles (ABC)
- WIPO Re:Search
- Pat-INFORMED
- WIPO GREEN
- Programme d'aide aux inventeurs
- Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)
- Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)
- Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)
- Système d'automatisation en matière de propriété industrielle (IPAS)
- Accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen (WIPO CASE)
- Service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)

Sources de savoirs

- PATENTSCOPE
- Base de données mondiale sur les marques
- Base de données mondiale sur les dessins et modèles
- WIPO Lex
- Centre de données statistiques de propriété intellectuelle
- *Indice mondial de l'innovation*
- *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle*
- *Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde*



ODD 3

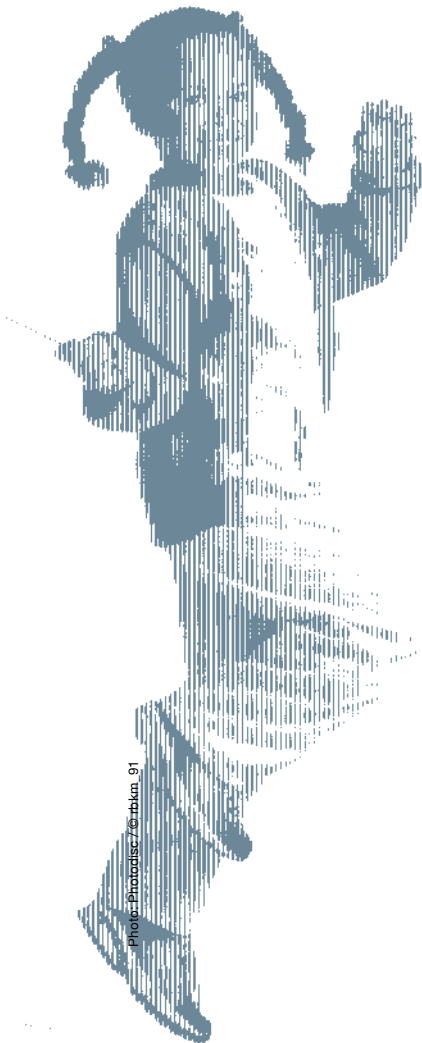
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Dans de nombreux pays, l'espérance de vie est montée en flèche au cours du siècle dernier grâce aux nouveaux outils de diagnostic, traitements et procédés. L'innovation continue est nécessaire si l'on souhaite étendre ces avantages plus largement et faire face aux difficultés posées par le vieillissement de la population.

Le système de la propriété intellectuelle stimule l'innovation dans le domaine de la santé en encourageant l'investissement dans de nouveaux médicaments et de nouvelles technologies. La recherche-développement dans le domaine médical suppose souvent des coûts initiaux très élevés. La mise au point et la commercialisation de produits peuvent prendre des années, sans oublier un taux d'échec important au niveau des essais cliniques. Les entreprises se fient aux droits de propriété intellectuelle pour obtenir un retour sur leurs investissements.

Dans le même temps, les problèmes de "marchés" de l'industrie de la santé suscitent des controverses en ce qui concerne propriété intellectuelle et soins de santé. Ainsi, certaines maladies sont moins répandues que d'autres ou touchent majoritairement des populations pauvres, ce qui peut compromettre les incitations financières à la mise au point de nouveaux médicaments. Ces dysfonctionnements du marché risquent d'entraîner d'immenses lacunes dans les efforts déployés pour atteindre l'ODD 3.

L'OMPI mène des efforts concertés impliquant de multiples parties prenantes pour combler ces lacunes, de sorte que l'innovation dans le domaine de la santé puisse profiter à tous.





WIPO Re:Search Un partenariat pour lutter contre les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus d'un milliard de personnes sont atteintes de maladies tropicales négligées, du paludisme ou de la tuberculose chaque année. Le paludisme, comme la pneumonie et la diarrhée, demeure l'une des principales causes de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Dix millions de personnes – qui vivent en grande majorité dans les pays les moins avancés – meurent de ces maladies chaque année et des millions d'autres malades sont incapables de travailler ou de prendre soin d'eux-mêmes ou de leur famille.

L'absence d'options viables pour prévenir et traiter ces maladies montre l'écart qui existe entre la demande de solutions médicales innovantes et la motivation ou la capacité des acteurs du marché de répondre à cette demande.

WIPO Re:Search est un partenariat public-privé qui vise à combler cet écart en rapprochant les divers acteurs du marché. Cette plateforme favorise la mise au point de médicaments pour prévenir et traiter les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose grâce à des partenariats de recherche innovants, au partage des connaissances et à une base de données des actifs de propriété intellectuelle susceptibles d'être commercialisés ou utilisés en collaboration.

WIPO Re:Search

- 149 membres dans plus de 43 pays en 2020
- 165 collaborations en matière de recherche en 2020
- 52 accords de collaboration conclus et 11 accords en cours

L'innovation à l'œuvre

Des analyses de sang rapides dans les régions reculées

“Le dépistage et le traitement immédiats des patients peuvent améliorer sensiblement leur état de santé.”

Mme Helen Lee
Diagnostics for the Real World



Les actifs de propriété intellectuelle en bref

Brevet EP1301628

Prélèvement et dépistage améliorés des acides nucléiques ciblés sur une bandelette

Marque 78463383

Diagnostics for the Real World Ltd



Photos: Avec l'aimable autorisation de la Direction de la
Communication externe de l'Office européen des brevets



L'appareil SAMBA II est un moyen simple et fiable de dépister sur place les maladies infectieuses dans les régions aux ressources limitées. Cette innovation brevetée s'articule autour du test d'amplification des acides nucléiques qui non seulement permet la détection précoce d'organismes infectieux tels que le VIH, mais aussi de contrôler l'efficacité du traitement.

Le test classique d'amplification des acides nucléiques est un processus complexe qui peut s'avérer très difficile à mener à bien dans les régions où les ressources sont limitées, car il requiert du personnel hautement qualifié et des installations de laboratoire ultramodernes. Le SAMBA II est de la taille d'une machine à café et convertit la détection d'un acide nucléique en un simple signal visuel comme pour un test de grossesse : deux lignes indiquent un test positif, une ligne indique un test négatif.

Le SAMBA II permet aux professionnels de la santé travaillant dans des environnements difficiles de soumettre les patients à des tests, d'établir un diagnostic et de soigner les patients en l'espace de quelques heures, contre plusieurs jours ou plusieurs semaines.

ODD 4

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation est un objectif important en soi et une condition préalable au développement de la croissance économique, à la réduction des inégalités et à la promotion de la paix, de la justice et d'institutions solides.


Le système international du droit d'auteur favorise l'éducation en encourageant la création et le partage de nouveaux savoirs et produits d'information.

Mais l'éducation n'est pas toujours accessible à tous. Les déficients visuels et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés rencontrent souvent des obstacles dans l'accès aux supports de formation, ce qui les tient éloignés de savoirs qu'ils pourraient mettre à profit dans l'intérêt de la société.

L'OMPI collabore avec ses États membres afin de promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation, notamment en procédant à des aménagements du système de propriété intellectuelle sur la base de traités, de manière à ce que les livres destinés aux déficients visuels et aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés puissent être obtenus et partagés plus facilement par-delà les frontières.



Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) Rendre les livres accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés



Selon l'Union mondiale des aveugles, plus de 250 millions de personnes, dont beaucoup vivent dans les pays les moins avancés, sont atteintes de cécité ou de déficience visuelle. Moins de 10% de l'ensemble des ouvrages publiés sont disponibles dans des formats qui leur sont accessibles. Cette pénurie mondiale de livres se traduit par un accès insuffisant à des imprimés instructifs pour les déficients visuels – et une impossibilité pour nos sociétés de réaliser leur potentiel.

Le Consortium pour des livres accessibles dirigé par l'OMPI est un partenariat public-privé qui a pour objectif d'exploiter les technologies les plus récentes afin de répondre aux besoins des déficients visuels

dans le monde. Les membres de l'ABC œuvrent de concert pour promouvoir l'édition dans un format accessible dit "natif" afin que les livres soient conçus dès les premières étapes de manière à être pleinement accessibles. Ils proposent également des formations et autres activités de renforcement des capacités, et établissent des normes internationales en matière d'édition inclusive.

En outre, le service mondial d'échange de livres de l'ABC met à disposition un catalogue en ligne d'ouvrages accessibles et facilite les prêts interbibliothèques par-delà les frontières.

L'ABC

- **635 000 ouvrages disponibles dans des formats accessibles répertoriés dans le catalogue du service mondial d'échange de livres de l'ABC**
- **80 langues couvertes par le service mondial d'échange de livres de l'ABC**
- **13 700 ouvrages éducatifs accessibles produits dans les langues nationales dans 17 pays**

L'innovation à l'œuvre

Faire évoluer le droit d'auteur pour améliorer la prise en considération de tous



“Je ne suis qu’un exemple parmi d’autres d’une personne porteuse d’un handicap qui a réussi malgré les obstacles. Imaginez à quel point notre monde serait meilleur si d’autres personnes comme moi avaient la possibilité de se réaliser pleinement.”

La légende de la musique, **Stevie Wonder**, s’exprimant lors de la Journée internationale des personnes handicapées 2016.

Le Traité de Marrakech a été conclu en 2013 à Marrakech (Maroc). Il est sans équivalent parmi tous les traités relatifs à la législation sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur en ce qu'il est considéré à la fois comme un traité sur la propriété intellectuelle et un traité sur les droits humains.

Ce traité répond aux besoins des déficients visuels en leur donnant un meilleur accès à des informations et à des ressources pédagogiques spécialement conçues pour eux. Il pose les fondements des exceptions et limitations à prévoir dans la législation sur le droit d'auteur, permettant ainsi à divers intervenants de collaborer pour répondre aux besoins de ce groupe.

Les dispositions novatrices du traité appliquent la législation sur le droit d'auteur de manière innovante pour permettre le transfert par-delà les frontières de supports adaptés aux aveugles, aux déficients visuels et aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

Le traité est le résultat d'un consensus obtenu au terme de cinq années de discussions entre les représentants des gouvernements, d'organisations représentant les personnes aveugles, les déficients visuels et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, du secteur de l'édition, de la société civile et d'autres groupes intéressés. Ces différents acteurs sont finalement convenus qu'il était temps que le cadre international du droit d'auteur s'inspire des exceptions existant dans certains pays mais ne servant jusqu'alors que les personnes remplissant les conditions requises sur le territoire national de ces pays.

Le consensus international dont jouit ce traité souligne l'importance du multilatéralisme dans la résolution collective de problèmes mondiaux. Il est également une bonne illustration des avantages de la coopération multilatérale : l'équilibre trouvé entre les intérêts divergents a des retombées sociales très positives pour les personnes dans le besoin.

En un coup d'œil

- 51 pays ont signé le traité à l'issue des négociations de 2013
- L'Inde fut le premier pays à ratifier le traité, le 24 juillet 2014
- Le traité est entré en vigueur le 30 septembre 2016 dans 20 pays contractants

ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Le changement climatique est un défi mondial qui n'a pas de frontières : tous les pays sont concernés et seuls des efforts conjoints permettront d'y faire face efficacement. Il est indispensable d'agir tant au plan national qu'international pour traiter les causes du changement climatique et atténuer ses effets dévastateurs.

Des solutions techniques existent déjà pour assurer une croissance plus verte et favoriser la viabilité et la résilience des communautés, mais elles doivent être développées et mises en œuvre à plus grande échelle. L'investissement doit être orienté vers les inventions les plus prometteuses, l'offre adaptée à la demande et les technologies transférées à ceux qui peuvent en faire usage sur le terrain.

L'OMPI s'emploie à promouvoir un marché mondial favorable aux technologies respectueuses de l'environnement fondé sur le système international de la propriété intellectuelle.



WIPO GREEN **Stimuler l'utilisation des technologies vertes**

Par définition, les technologies respectueuses de l'environnement doivent être élaborées ou adaptées de manière à convenir à des contextes locaux particuliers.

Mais leur mise au point et leur diffusion présentent des difficultés. Les petits inventeurs et entrepreneurs ont du mal à obtenir les financements et les conseils nécessaires pour propulser leurs idées à un niveau supérieur, et les communautés locales ne sont parfois pas au courant des solutions disponibles qui pourraient les aider.

WIPO GREEN est un marché et une plateforme de mise en réseau qui favorise l'innovation et la diffusion des technologies vertes en rapprochant les investisseurs, les innovateurs et les utilisateurs potentiels.

Grâce à une base de données qui répertorie les technologies et à un réseau de partenaires et d'experts, WIPO GREEN met en relation les détenteurs de nouvelles technologies avec des entreprises ou des particuliers désireux de commercialiser, concéder sous licence ou distribuer des technologies vertes. La base de données contient des technologies à tous les stades de développement, de la recherche en amont au produit commercialisable, de façon à exploiter au mieux les informations en circulation et ainsi accroître l'efficacité sur le marché.

WIPO GREEN

- Plus de 3 400 technologies répertoriées
- 120 partenaires en 2020
- 367 experts inscrits
- Plus de 700 mises en relation assurées au moyen de nos bases de données, événements et projets.

L'innovation à l'œuvre

Capter le brouillard pour le transformer en eau potable

“Cette solution est bénéfique pour tout le monde. D'une part, nous constatons le succès de l'innovation et du transfert de technologie dans la pratique et, d'autre part, la population locale dispose d'une plus grande quantité d'eau potable.”

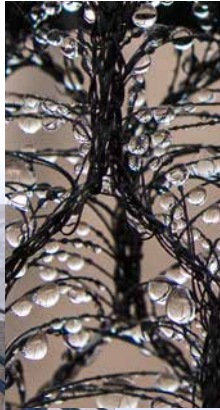
Peter Trautwein
Aqualonis et WasserStiftung®



Aperçu des actifs de propriété intellectuelle

Brevet WO2016062877
Capteur de brouillard

Marque 013822093
CloudFisher®



Photos : Avec l'aimable autorisation
d'Aqualonis GmbH

Une nouvelle technologie pionnière dans le secteur de l'eau appelée CloudFisher® offre une source abordable et durable d'eau potable aux communautés des régions côtières ou montagneuses arides mais brumeuses qui connaissent de graves pénuries d'eau.

La technologie CloudFisher® a été mise au point par la Fondation allemande de l'eau (WasserStiftung®) et commercialisée par Aqualonis, une société installée à Munich. La structure du capteur de brouillard est particulièrement robuste et peut résister à des vents forts pouvant atteindre 120 km/h.

Le filet 3D breveté de CloudFisher® est très fin, ce qui permet de capter davantage de vapeur d'eau dans l'air et de recueillir ainsi entre 10 et 22 litres d'eau par mètre carré de filet, selon la région et la saison.



Pour en savoir plus sur la propriété intellectuelle, l'innovation et le progrès

L'OMPI produit des ressources d'information qui aident les néophytes, les généralistes et les spécialistes à comprendre et à tirer parti de la propriété intellectuelle et de l'innovation. Les produits suivants offrent un aperçu des contributions de l'OMPI en termes de savoirs visant à favoriser une bonne compréhension et une utilisation efficace de la propriété intellectuelle et de l'innovation.



Informations générales

OMPI – Mettre la propriété intellectuelle au service de tous
Présentation des activités de l'OMPI

Utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement
Quelques exemples de réussite

WIPO Re:Search – Faire progresser la science pour lutter contre les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose
Aperçu de la stratégie et des activités

WIPO GREEN – Plan stratégique pour 2019-2023
Aperçu de la stratégie et des activités

Académie de l'OMPI – Partage du savoir, renforcement des capacités
Le point sur l'année 2020

Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) – Les CATI fêtent leur dixième anniversaire
Rapport 2019

Présentation des bases de données mondiales de l'OMPI

Rapport sur la contribution de l'OMPI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées
Comité du développement et de la propriété intellectuelle, vingt et unième session, mai 2018 (CDIP/21/10)

Études et analyses



L'**Indice mondial de l'innovation** est l'enquête annuelle qui fait autorité en matière d'innovation dans le monde, comparant la performance de 126 économies à l'aune d'un ensemble détaillé de 80 indicateurs.



La publication biennale intitulée **Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde** analyse les principaux aspects de la relation entre l'innovation, la propriété intellectuelle et l'économie mondiale.


La série de **rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques** suit l'évolution des technologies grâce à l'analyse des données sur les activités d'innovation.

Examens statistiques



Les rapports statistiques de l'OMPI donnent une image cohérente de l'utilisation des droits de propriété intellectuelle dans les différents pays et régions du monde. Pour un bref aperçu, voir les derniers **Faits et chiffres de l'OMPI** sur la propriété intellectuelle. Pour un examen plus approfondi, consultez les **Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle**.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante: www.wipo.int/reference/fr



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI (2021)



Attribution 3.0 Organisations
Internationales (CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas au contenu
de la présente publication qui n'appartient pas
à l'OMPI.

Imprimé en Suisse

Reference de l'OMPI N° 1061F/2021

Photo: NASA